

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00345

Numéro SIREN : 319 815 395

Nom ou dénomination : FAUS DURA

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004356

Désignation de l'entreprise : SAS FAUS DURA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise ST CHARLES INTERNATIONAL		66000 PERPIGNAN		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 31981539500029			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 30092021		
		N-1 30092020		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
	CRÉANCES	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	CR	
Immobilisations :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS FAUS DURA

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.000.000.....)	DA	500 000		500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000		50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	2 354 595		2 211 921
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	223 121		142 674
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 127 716		2 904 595
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	261 431		143 864
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	261 431		143 864
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	103 847		175 844
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	265 302		310 476
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 680 169		2 529 753
	Dettes fiscales et sociales	DY	872 841		736 689
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	71 767		41 189
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	3 993 925		3 793 951
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 383 072		6 842 409
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 964 455		3 694 398	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS FAUS DURA				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	31 338 447	FB	22 289 693	FC	53 628 140	48 623 891	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	6 518	FH	4 218 758	FI	4 225 276	3 839 976
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	31 344 964	FK	26 508 451	FL	57 853 415	52 463 867	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 760		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	79 679	77 767	
	Autres produits (I) (11)					FQ	8 802	27 827	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	57 946 657	52 569 461
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	50 585 690	46 123 428	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 613	10 870	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 866 378	4 157 795	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	138 844	183 123	
	Salaires et traitements*					FY	1 161 616	1 116 564	
	Charges sociales (10)					FZ	478 254	484 413	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	57 027	50 349
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	94 852	146 691
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	135 171	40 000	
	Autres charges (12)					GE	5 209	32 924	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	57 540 653	52 346 157
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	406 004	223 304	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	56	56	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		952	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 564	1 935	
Total des produits financiers (V)						GP	1 620	2 943	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 284	16 135	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	20 284	16 135	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 664)	(13 191)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	387 341	210 113	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS FAUS DURA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 962	40 537
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 962	40 537
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25 270	29 893
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 270	29 893
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(22 308)	10 645
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	141 912	78 083
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	57 951 240	52 612 942
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	57 728 119	52 470 267
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	223 121	142 674
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	15 062	15 240
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	14 143	20 387
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGUL CPTES CLIENTS ET FOURNISSEURS		20 745	2 962	
AMENDES ET PENALITES		4 525		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS FAUS DURA

ST CHARLES INTERNATIONAL
MAGASINS 14-15-16 BP 69949
66000 PERPIGNAN

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

DUCUP SIRE & ASSOCIES

1 BOULEVARD KENNEDY

IMB ESPADON VOILIER - CS 81100

66100 PERPIGNAN

04.68.66.92.94

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	23 049		
Terrains	43 663		
Installations générales agencements aménagements des constructions	380 159		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 648		
Installations générales agencements aménagements divers	249 528		39 205
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 654		1 498
TOTAL	752 653		40 703
Autres participations	12 178		
Prêts, autres immobilisations financières	50		
TOTAL	12 228		
TOTAL GENERAL	787 929		40 703

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			23 049	23 049
TOTAL			23 049	23 049
Terrains			43 663	43 663
Installations générales agencements aménagements constr.			380 159	380 159
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 648	11 648
Installations générales agencements aménagements divers			288 732	288 732
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 153	69 153
TOTAL			793 356	793 356
Autres participations			12 178	12 178
Prêts, autres immobilisations financières			50	50
TOTAL			12 228	12 228
TOTAL GENERAL			828 633	828 633

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 252	2 603		5 855
Installations générales agencements aménagements constr.	126 856	15 149		142 005
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 648			11 648
Installations générales agencements aménagements divers	77 565	27 978		105 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 110	11 297		41 407
TOTAL	246 178	54 424		300 602
TOTAL GENERAL	249 430	57 027		306 457

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 603				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 149				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 978				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 297				
TOTAL	54 424				
TOTAL GENERAL	57 027				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	143 864	135 171	17 604		261 431
TOTAL	143 864	135 171	17 604		261 431

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	331 279	94 852	47 932		378 198
Autres provisions pour dépréciation	65 000				65 000
TOTAL	396 279	94 852	47 932		443 198
TOTAL GENERAL	540 143	230 023	65 536		704 629
Dont dotations et reprises d'exploitation		230 023	65 536		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50	0	50
Clients douteux ou litigieux	401 279	401 279	
Autres créances clients	2 883 176	2 883 176	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 500	2 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 975	45 975	
Débiteurs divers	85 510	85 510	
Charges constatées d'avance	17 500	17 500	
TOTAL	3 435 990	3 435 940	50

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 295	4 295		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	99 553	70 082	29 470	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 680 169	2 680 169		
Personnel et comptes rattachés	438 053	438 053		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	270 934	270 934		
Impôts sur les bénéfiques	63 828	63 828		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 783	83 783		
Autres impôts taxes et assimilés	16 243	16 243		
Groupe et associés	265 302	265 302		
Autres dettes	71 767	71 767		
TOTAL	3 993 925	3 964 455	29 470	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 292			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	500.0000	1 000			1 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Non applicable

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients a été constatée à la clôture de l'exercice pour 94 852 euros.

Parallèlement, une reprise de provision a été constatée pour 47 932 euros.

Des pertes sur créances clients ont été constatées sur la période pour 4 607 euros.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 500
Total	2 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 790
Dettes fiscales et sociales	655 617
Autres dettes	10 348
Total	768 755

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 500
Total	17 500

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				90 756	90 756
Amortissements					
- dotations de l'exercice				10 444	10 444
Total				10 444	10 444
Redevances payées					
- exercice				10 095	10 095
Total				10 095	10 095
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				17 307	17 307
- entre 1 et 5 ans				25 960	25 960
Total				43 266	43 266
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				42 327	42 327
Total				42 327	42 327

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une dotation aux provisions pour charges d'exploitation a été constatée à la clôture des comptes pour 135 171 euros.

Une reprise de provisions pour charges d'exploitation a été constatée à la clôture des comptes pour 17 604 euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	157 179
60 à 64 ans	1 à 5 ans	73 341
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 408
45 à 54 ans	11 à 20 ans	5 073
35 à 44 ans	21 à 30 ans	18 056
moins de 35 ans	plus de 30 ans	374
Engagement total		261 431

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité : TH / TF 00-02
- initiative départ : salarié
- taux d'actualisation : 0,5%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			117 567

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGUL COMPTES CLIENTS ET FOURNISSEURS	2 962	77180000
Total	2 962	
Charges exceptionnelles		
- REGUL COMPTES CLIENTS ET FOURNISSEURS	20 745	67180000
- AMENDES ET PENALITES	4 525	67120000
Total	25 270	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGE EN NATURE VEHICULE	13 519
REMBOURSEMENT D'ASSURANCE	624
Total	14 143

FAUS DURA
Société par actions simplifiée
au capital de 356 000 euros
Siège social : Saint Charles International
Magasin 14-15-16
B.P 69949, 66000 PERPIGNAN
319 815 395 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 mars 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 223 121 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice

223 121 euros

Affectation

Au compte "autres réserves"
qui s'élève ainsi à 2 577 716 euros.

223 121 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



SAS FAUS DURA

ST Charles international

MAGASINS 14-15-16 BP 69 949

66 000 PERPIGNAN

Bonifacio & Associés
SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél : 04 91 16 73 30 Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 Code APE : 6920Z

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

11, Frédéric Mistral 13008 Marseille - Tél : 04 42 53 42 72 - Mail : m.melia@cbsa13.com

RAPPORT sur les COMPTES ANNUELS

SAS FAUS DURA

ST Charles international

MAGASINS 14-15-16 BP 69 949

EXERCICE SOCIAL DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

11, Frédéric Mistral 13008 Marseille - Tél : 04 42 53 42 72 - Mail : m.mella@cbsa13.com

SAS au capital de 8.000 euros - SIRET 45014614700019 - APE 6920Z - TVA / FR88450146147
Société de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

Aux associés de la société

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant l'évaluation des différents postes comptables sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS
ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous souhaitons tout de même attirer l'attention du lecteur sur le fait que quelques coquilles se sont immiscées dans les informations données dans le rapport de gestion, celles-ci ne remettent pas en cause notre opinion ci-dessus.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude



peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille le 30/03/2022



Laurent VERVLOET

Commissaire aux Comptes

Bonifacio & Associés

SAS au capital de 8 000 €

11 avenue Frédéric Mistral

13008 Marseille

Tél : 04 91 16 73 30 Fax : 04 91 22 09 06

Siret : 450 146 147 00019 Code APE : 6920Z

RAPPORT SPECIAL

SAS FAUS DURA

ST Charles international

MAGASINS 14-15-16 BP 69 949

66 000 PERPIGNAN

EXERCICE SOCIAL DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

Bonifacio & Associés
SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél : 04 91 16 73 30 Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 Code APE : 6920Z

11, Frédéric Mistral 13008 Marseille - Tél : 04 42 53 42 72 - Mail : m.melia@cbsa13.com

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées**

**Réunion du Président relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
30/09/2021**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, SAS FAUS DURA nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L-227-10 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

1) Conventions passées ou autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce, à l'exception des conventions suivantes :

2) **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs**

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre société SAS FAUS DURA, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Loyer SCI FAUS : 90 000 € HT
- Loyer FAUSTINO : 64 800 € HT
- Compte courant F.D.F.I : 256 211,61 euros (crédeur) ayant porté intérêt sur la période.
- Avance consentie en compte courant à la société pour un montant de 90 à la clôture de l'exercice.
- Avance consentie en compte courant à la société FRUITS DISTRIBUTION France pour un montant de 265 211 € à la clôture de l'exercice.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informé(s) de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé :

NEANT

Fait à Marseille le 30/03/ 2022

~~Bonifacio & Associés~~

SAS au capital de 8 000 €
Laurent VERVLOET
11 Avenue Frédéric Mistral
Commissaire aux Comptes
13008 Marseille

Tel : 04 91 16 73 30 Fax : 04 91 22 09 06
04 91 16 146 147 00019 Code APE : 6920Z

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021	12	Exercice N-1 30/09/2020	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000		500 000			
	Réserves	50 000		50 000			
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 354 595		2 211 921	142 674	6.45	
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	223 121		142 674	80 447	56.38		
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	3 127 716		2 904 595	223 121	7.68		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	261 431		143 864	117 567	81.72	
Total III		261 431		143 864	117 567	81.72	
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	99 553 4 295 265 302		175 844 310 476	-76 292 4 295 -45 174	-43.39 -14.55	
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 680 169 872 841 71 767		2 529 753 736 689 41 189	150 416 136 151 30 578	5.95 18.48 74.24	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	3 993 925		3 793 951	199 975	5.27	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 383 072		6 842 409	540 662	7.90	
		3 964 455		3 694 398			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 804	5 855	1 949	4 552	-2 603	-57.19
	Fonds commercial (1)	15 245		15 245	15 245		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	43 663		43 663	43 663		
	Constructions	380 159	142 005	238 155	253 304	-15 149	-5.98
	Installations techniques, matériel et outillage	11 648	11 648				
	Autres immobilisations corporelles	357 885	146 949	210 936	209 508	1 428	0.68
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	12 178		12 178	12 178			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	50		50	914	-864	-94.51	
Total II	828 633	306 457	522 176	539 364	-17 188	-3.19	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	389 475		389 475	433 577	-44 102	-10.17
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 284 455	378 198	2 906 257	2 493 355	412 902	16.56
	Autres créances	133 985	65 000	68 985	53 959	15 026	27.85
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 478 679		3 478 679	3 322 155	156 524	4.71	
Charges constatées d'avance (3)	17 500		17 500		17 500		
Total III	7 304 094	443 198	6 860 896	6 303 046	557 850	8.85	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 132 727	749 655	7 383 072	6 842 409	540 662	7.90	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		56		56	0	0.30
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				952	-952	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		1 564		1 935	-371	-19.17
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 620		2 943	-1 323	-44.94
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		20 284		16 135	4 150	25.72
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		20 284		16 135	4 150	25.72
2. Résultat financier (V-VI)		-18 664		-13 191	-5 472	-41.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		387 341		210 113	177 228	84.35
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 962		40 537	-37 575	-92.69
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		2 962		40 537	-37 575	-92.69
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25 270		29 893	-4 623	-15.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		25 270		29 893	-4 623	-15.46
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-22 308		10 645	-32 952	-309.57
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		141 912		78 083	63 829	81.75
Total des produits (I+III+V+VII)		57 951 240		52 612 942	5 338 298	10.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		57 728 119		52 470 267	5 257 851	10.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		223 121		142 674	80 447	56.38
				15 062	15 240	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DUCUP SIRE & ASSOCIES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises	31 338 447	22 289 693	53 628 140	48 623 891	5 004 249	10.29
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 518	4 218 758	4 225 276	3 839 976	385 300	10.03
Chiffre d'affaires NET	31 344 964	26 508 451	57 853 415	52 463 867	5 389 549	10.27
Production stockée						
Production immobilisée			4 760		4 760	
Subventions d'exploitation			79 679	77 767	1 912	2.46
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 802	27 827	-19 025	-68.37
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			57 946 657	52 569 461	5 377 196	10.23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			50 585 690	46 123 428	4 462 262	9.67
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 613	10 870	6 742	62.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 866 378	4 157 795	708 583	17.04
Impôts, taxes et versements assimilés			138 844	183 123	-44 279	-24.18
Salaires et traitements			1 161 616	1 116 564	45 052	4.03
Charges sociales			478 254	484 413	-6 159	-1.27
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			57 027	50 349	6 678	13.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			94 852	146 691	-51 839	-35.34
Dotations aux provisions			135 171	40 000	95 171	237.93
Autres charges			5 209	32 924	-27 715	-84.18
Total des Charges d'exploitation (II)			57 540 653	52 346 157	5 194 496	9.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			406 004	223 304	182 700	81.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS FAUS DURA

ST CHARLES INTERNATIONAL
MAGASINS 14-15-16 BP 69949
66000 PERPIGNAN

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

DUCUP SIRE & ASSOCIES
1 BOULEVARD KENNEDY
IMB ESPADON VOILIER - CS 81100
66100 PERPIGNAN
04.68.66.92.94

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 049		
TOTAL	23 049		
Terrains	43 663		
Installations générales agencements aménagements des constructions	380 159		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 648		
Installations générales agencements aménagements divers	249 528		39 205
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 654		1 498
TOTAL	752 653		40 703
Autres participations	12 178		
Prêts, autres immobilisations financières	50		
TOTAL	12 228		
TOTAL GENERAL	787 929		40 703

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			23 049	23 049
TOTAL			23 049	23 049
Terrains			43 663	43 663
Installations générales agencements aménagements constr.			380 159	380 159
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 648	11 648
Installations générales agencements aménagements divers			288 732	288 732
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 153	69 153
TOTAL			793 356	793 356
Autres participations			12 178	12 178
Prêts, autres immobilisations financières			50	50
TOTAL			12 228	12 228
TOTAL GENERAL			828 633	828 633

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 252	2 603		5 855
Installations générales agencements aménagements constr.	126 856	15 149		142 005
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 648			11 648
Installations générales agencements aménagements divers	77 565	27 978		105 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 110	11 297		41 407
TOTAL	246 178	54 424		300 602
TOTAL GENERAL	249 430	57 027		306 457

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 603				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	15 149				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 978				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 297				
TOTAL	54 424				
TOTAL GENERAL	57 027				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	113 864	135 171	17 604		261 431
TOTAL	113 864	135 171	17 604		261 431

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	331 279	94 852	47 932		378 198
Autres provisions pour dépréciation	65 000				65 000
TOTAL	396 279	94 852	47 932		443 198
TOTAL GENERAL	540 143	230 023	65 536		704 629
Dont dotations et reprises d'exploitation		230 023	65 536		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50	0	50
Clients douteux ou litigieux	401 279	401 279	
Autres créances clients	2 883 176	2 883 176	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 500	2 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 975	45 975	
Débiteurs divers	85 510	85 510	
Charges constatées d'avance	17 500	17 500	
TOTAL	3 435 990	3 435 940	50

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 295	4 295		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	99 553	70 082	29 470	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 680 169	2 680 169		
Personnel et comptes rattachés	438 053	438 053		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	270 934	270 934		
Impôts sur les bénéfécies	63 828	63 828		
Taxe sur la valeur ajoutée	83 783	83 783		
Autres impôts taxes et assimilés	16 243	16 243		
Groupe et associés	265 302	265 302		
Autres dettes	71 767	71 767		
TOTAL	3 993 925	3 964 455	29 470	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 292			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	500.0000	1 000			1 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Non applicable

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients a été constatée à la clôture de l'exercice pour 94 852 euros.

Parallèlement, une reprise de provision a été constatée pour 47 932 euros.

Des pertes sur créances clients ont été constatées sur la période pour 4 607 euros.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 500
Total	2 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 790
Dettes fiscales et sociales	655 617
Autres dettes	10 348
Total	768 755

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 500
Total	17 500

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				90 756	90 756
Amortissements					
- dotations de l'exercice				10 444	10 444
Total				10 444	10 444
Redevances payées					
- exercice				10 095	10 095
Total				10 095	10 095
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				17 307	17 307
- entre 1 et 5 ans				25 960	25 960
Total				43 266	43 266
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				42 327	42 327
Total				42 327	42 327

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une dotation aux provisions pour charges d'exploitation a été constatée à la clôture des comptes pour 135 171 euros.

Une reprise de provisions pour charges d'exploitation a été constatée à la clôture des comptes pour 17 604 euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	157 179
60 à 64 ans	1 à 5 ans	73 341
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 408
45 à 54 ans	11 à 20 ans	5 073
35 à 44 ans	21 à 30 ans	19 056
moins de 35 ans	plus de 30 ans	374
Engagement total		261 431

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- table de mortalité : TH / TF 00-02
- initiative départ : salarié
- taux d'actualisation : 0,5%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			117 567

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGUL COMPTES CLIENTS ET FOURNISSEURS	2 962	77180000
Total	2 962	
Charges exceptionnelles		
- REGUL COMPTES CLIENTS ET FOURNISSEURS	20 745	67180000
- AMENDES ET PENALITES	4 525	67120000
Total	25 270	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGE EN NATURE VEHICULE	13 519
REMBOURSEMENT D'ASSURANCE	624
Total	14 143

